

**MAIRIE DE SAINT-PIERRE-D'ENTREMONT**

Place René Cassin – 73670 - Tel. : 04 79 65 81 33 - [contact@saintpierredentremont.org](mailto:contact@saintpierredentremont.org)

**COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL  
du lundi 06 septembre 2021 à 19h00**

**Secrétaire de séance** : Albane GESLIN

**Présents ( 8 )** : Claude BAUDOIN, Elisabeth BRAURE, Chantal CONNOCHIE, Albane GESLIN, Hervé JACQUIER, Mathilde LOISEAU, Fabien REY, Wilfried TISSOT

**Absents excusés ( 1 )** : Pierre MEUNIER

**Absents ( 1 )** : Adrien MAZZINI

**Pouvoirs ( 1 )** : Pierre MEUNIER (à Hervé JACQUIER)

**Quorum ( 6 )** : atteint

La séance est ouverte à 19h20

**1. APPROBATION du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 juin 2021 et du 12 juillet 2021**

Le Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 14 juin 2021 modifié est approuvé à l'unanimité.

Le Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

**2. DÉLIBÉRATIONS**

**DCM46 – Montant loyer cave bâtiment Presbytère**

Le Maire propose de valider le montant du loyer de la cave du presbytère au tarif de 30€ mensuel (l'assurance étant payée par l'occupant).

Le conseil municipal donne pouvoir au Maire pour l'application de cette décision.

**VOTE :**      Votants : 9      Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0      : **ADOPTÉE**

**DCM47 – Délégation Maire – louage de choses**

Le Maire est chargé par le Conseil municipal, pour la durée de son mandat, de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.

**VOTE :**      Votants : 9      Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0      : **ADOPTÉE**

### **DCM48 – Amortissement SDES**

En fonction des investissements faits, il y a une obligation de définir des investissements, pour étaler dans le budget la valeur des biens acquis créant du patrimoine. Ces amortissements sont une obligation légale du fait de l'obtention de subventions (enfouissements de réseaux de DP route du Replat).

Wilfried Tissot propose un amortissement sur 30 ans du montant total de 16 835,58 €.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0    : **ADOPTÉE**

### **DCM49 – Demande de subvention au Département - Camping**

Au titre du programme du Conseil départemental de la Savoie dédié à l'aide aux hébergements touristiques marchands, le conseil municipal autorise Wilfried TISSOT à formuler une demande de subvention. Cette aide visera à l'aménagement d'un espace de vie à l'étage du local du camping.

Le montant des travaux au camping est de 18 664.80€ HT et l'aide du Département s'élèvera à 9 332.40€ HT.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0    : **ADOPTÉE**

### **DCM – Demande AMO du Département pour l'ancienne école**

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil municipal.

**VOTE :**      Votants : 0    Pour : 0      Contre : 0      Abstention : 0    : **ADOPTÉE**

### **DCM50 – Election représentant de la commune – Château Teppaz**

Hervé JACQUIER est proposé comme représentant de la commune.

**VOTE :**      Votants : 9    Pour : 9      Contre : 0      Abstention : 0    : **ADOPTÉE**

## **3. SUJETS TRAITÉS / INFORMATION**

### **o Tour des commissions**

- Urbanisme : la commission de la CCCC aura lieu 9 septembre pour la révision du PLUI et Fabien REY y participera.
- Elisabeth BRAURE évoque la question de l'accueil de personnes migrantes sur le territoire des Entremonts ; la commune a signé une charte d'accueil (notamment dans la perspective d'aide aux Afghans).
- Tourisme : la CCCC peut faire circuler une exposition sur la filière textile (recyclage notamment), et Mathilde LOISEAU demande si la commune pourrait être intéressée ; plusieurs personnes sont compétentes et intéressées sur le territoire de la commune et

pourraient être sollicitées pour des animations. Est également posée la question de savoir si la commune souhaite s'engager à participer à diverses animations (Nuits étoilées, Mois de l'alimentation par ex.) qui, au-delà des actions de l'AADEC, de l'Office du tourisme, du PNR et de la CCCC, visent à animer la vie de la vallée. La question est alors de savoir s'il serait possible d'envisager la mise à disposition de moyens humains et financiers (d'un maximum de 200-300€). Mathilde LOISEAU demandera plus d'informations et pourrait proposer la structuration de certaines activités.

- Retour sur les questionnaires relatifs à la participation citoyenne. Il y a eu 26 répondants (dont 9 par internet) (sur près de 120 foyers). Un sujet phare est celui de la mobilité et des conditions de mobilité ; le 2<sup>e</sup> thème qui revient est relatif à la pérennisation des commerces et services publics. Les questions environnementales sont également abordées fréquemment (éclairage public, déchets verts, tri des déchets notamment). Des besoins en animations festives reviennent à plusieurs reprises. Mathilde LOISEAU fera passer un rapport précis sur les réponses. La synthèse sera présentée lors des conseils de hameaux.
- Claude BAUDOIN présente les principaux points abordés lors du CA de l'AADEC qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> septembre (1<sup>re</sup> édition de Vulne Fly ; mesures sanitaires mises en place pour les événements culturels ; projet « cuisine » au sein de l'AADEC ; retour sur le questionnaire accueil petite enfance / crèche ; Petit Écho ; réunion de la commission communication de l'AADEC le 17 septembre).
- Communication :
  - Claude BAUDOIN donne quelques chiffres relatifs à la fréquentation du site web de la mairie, faisant état d'environ 100 sessions minimum par jour (période du 8/08 au 6/09) et plusieurs jours (première quinzaine d'août) à plus de 200.
  - 3 supports d'informations municipales existent : la lettre d'information Clefs de la Tour, le Mot du Maire et la newsletter. Il faudrait trouver un rythme régulier mais en harmonisant temporellement Mot du Maire et Lettre d'information Clefs de la Tour (tous les deux mois). Le Maire propose que la prochaine parution du Mot du Maire et de la Lettre d'info « Clefs de la Tour » ait lieu début octobre pour les mois d'octobre et novembre. La newsletter demeure tous les mois.
- Claude BAUDOIN présente les principaux points abordés lors de l'assemblée générale du Club de tennis du 31 août : une convention avec la CCCC est en discussion, incluant notamment la demande d'un sanitaire et d'un petit préfabriqué pour les vestiaires ; une demande de subvention aux communes et à la CCCC pour le fonctionnement du club sera déposée ; mais Wilfried TISSOT note alors que les communes ne pourront rien verser car elles n'ont plus la compétence sport, qui a été déléguée à la CCCC.
- Chantal CONNOCHIE aborde la question de la crèche. Le projet n'a pas encore abouti ; le problème principal est toujours la recherche d'un local ; faute de trouver un local à louer ou à acheter, un architecte a été sollicité et a proposé des plans permettant de faire évoluer les locaux de l'école en développant une annexe ; ces plans et le chiffrage financier des travaux seront rapidement soumis à l'étude des différentes instances impliquées dans le projet.
- Château des Teppaz : Wilfried TISSOT a eu rendez-vous chez le notaire, qui lui a annoncé qu'il y avait une hypothèque sur la parcelle que la commune envisageait d'acheter, ce qui va conduire à en reporter l'achat.
- Hervé JACQUIER précise que les dernières plaques de numérotation des habitations et plaques de rues sont commandées.
- Les deux communes sont toujours en recherche d'un nouveau médecin ; quelques pistes sont envisagées (notamment plusieurs médecins qui se répartiraient différents créneaux hebdomadairement ou mensuellement).

○ **Projet équestre St-Pierre-de-Chartreuse**

Projet initié par St Pierre de Chartreuse ; l'objectif est de permettre le passage de cavaliers de Chambéry jusqu'au Vercors. Sur la partie savoyarde, les itinéraires sont déterminés, mais il n'y a encore rien sur la partie Savoie-Isère pour assurer la liaison. En outre, il faut proposer un certain nombre de services et d'aménagements (accueil des cavaliers et des chevaux).

Les engagements financiers et techniques nécessaires seront soumis au vote lors d'un prochain conseil municipal.

○ **Habitat partagé – note de cadrage**

La note de cadrage d'Unitoit a été transmise à l'ensemble des conseillers municipaux ; plusieurs ont formulé des observations ; elles seront transmises à Unitoit et une date sera fixée pour une réunion et initier la recherche d'un collectif d'habitants.

○ **Plan Communal de Sauvegarde**

Le PCS consiste, au sein d'une commune, à avoir un plan permettant de sauvegarder la commune face à tous les risques majeurs possibles (plan de gestion de crise et non d'un plan de prévention). Il s'agit de faciliter la réaction des autorités face à une crise majeure (telle que glissement de terrain, sismicité, inondation principalement).

Un devis a été réalisé, proposant deux options : un PCS pour la commune de St Pierre d'Entremont Savoie seule, et un autre pour les deux communes.

Un PCS n'est pas obligatoire mais son adoption est fortement conseillée, en ce qu'il s'agit d'une très importante aide à la décision.

Il est à noter que la Commune adhère déjà au système d'alerte « inondation » de la CCCC.

Le devis sera soumis au vote lors d'un prochain Conseil municipal.

○ **Rentrée scolaire et organisation des associations avec le pass sanitaire**

Wilfried TISSOT rappelle qu'une 4<sup>e</sup> classe a été ouverte à l'École, résultant notamment d'une perspective de croissance importante du nombre d'élèves à la rentrée 2022-2023.

○ **Traversée du bourg et La Poste**

➤ Dossier démolition de la Poste : pour faciliter le travail de la démolition et notamment le diagnostic amiante, le bâtiment va être vidé de son mobilier.

➤ Traversée du bourg : il est toujours difficile d'obtenir des signatures de conventions « trottoirs » avec les riverains. Les réunions de chantier vont reprendre et Hervé JACQUIER propose qu'une permanence à la mairie soit organisée après la réunion de chantier, avec le maître d'œuvre, afin d'inviter les personnes concernées à venir signer les conventions.

○ **Divers**

- Conseils jeunes : la première réunion se tiendra le 15 sept 2021 à 18h (réunion des maires pour finaliser le fonctionnement)
- Wilfried TISSOT envisage d'obtenir l'ancienne passerelle de la via ferrata pour l'installer (voire en faire 2) sur le Guiers. Ces passerelles seraient sécurisées, mais ne seraient pas PMR. L'entreprise TECHFUN / MND va proposer le cout de réutilisation de cette passerelle.

-----&-----

***La prochaine séance du conseil municipal  
aura lieu le lundi 11 octobre 2021 à 19h00***